

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	23 septembre 2024
Numéro	24.398	Heure	17h33

Auteur-e(-s) : Groupe VertPOP

Titre : Abattage d'un loup à La Chaux-du-Milieu : précisions demandées

Contenu :

Dans la nuit du 19 au 20 septembre, un loup a été abattu suite à une autorisation de tir délivrée par le Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE). Le Conseil d'État peut-il nous indiquer :

- Si des mesures d'effarouchement ont été mises en place entre le 3 et le 19 septembre ?
- Si les deux prédatons sur génisses sont l'œuvre du même individu ?
- Comment les agents chargés de l'abattage peuvent s'assurer que l'individu abattu est bien le responsable des attaques ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Clarence Chollet

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Cloé Dutoit	Michèle Gillard	Yves Pessina
Christine Ammann Tschopp	Marc Fatton	Céline Barrelet
Marina Schneeberger	Patrick Erard	Niel Smith
Olivier Beroud	Diane Skartsounis	Monique Erard
Jean-Marie Rotzer		